



Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration

Campagne de vaccination contre le COVID-19

Berne, le 24 juin 2024

Infolettre 22 destinée aux lieux de vaccination

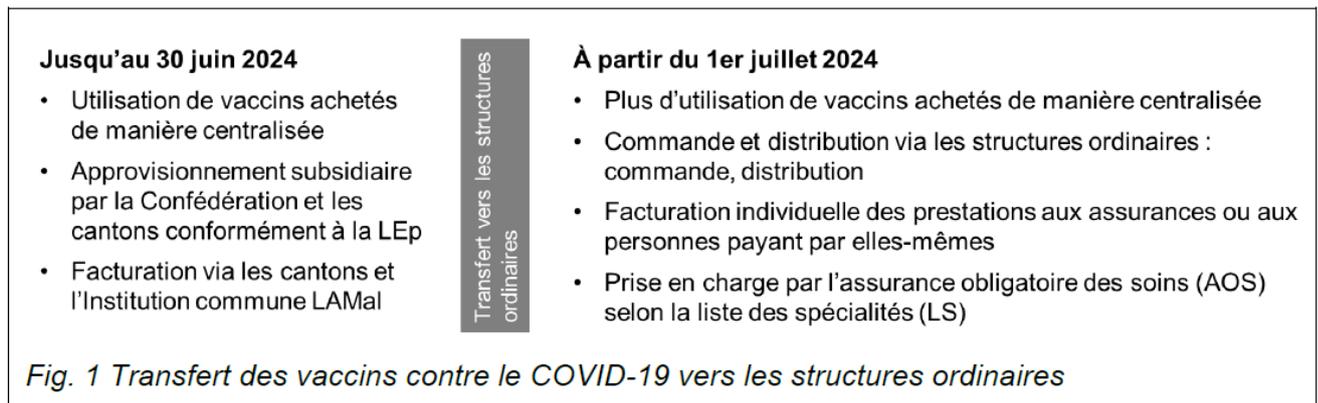
Mesdames, Messieurs,

Destinée à tous les fournisseurs de prestations, la présente infolettre contient des informations sur le déroulement des vaccinations contre le COVID-19.

Dernières informations pour le passage aux structures ordinaires de la vaccination contre le COVID-19 au 1^{er} juillet 2024

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a donné les dernières informations sur le passage aux structures ordinaires de la vaccination contre le COVID-19 dans la [lettre d'information du 18 juin 2024](#).

La figure 1, tirée de la lettre d'information, donne une image condensée des changements induits par le passage aux structures ordinaires :



Disponibilité des vaccins contre le COVID-19

Dès le 1^{er} juillet, vous pouvez passer commande du vaccin COMIRNATY® Omicron XBB.1.5 de Pfizer en écrivant à : bestellungen@alloga.ch.

Vous obtiendrez plus d'information sur la saison de vaccination 2024/2025 dans le courrier de Pfizer du 10 juin 2024 : [lettre d'information de Pfizer AG du 10 juin 2024](#)

Vous pouvez passer précommande auprès de moderna jusqu'au 30 juin 2024 pour la saison de vaccination 2024-2025 en suivant ce lien : <https://vaccines.modernatx.com/fr-CH>.

Rappel des échéances pour le passage aux structures ordinaires

- Dès le lundi 1^{er} juillet 2024 :
 - Tous les vaccins achetés par la Confédération et livrés par le canton de Berne doivent être détruits sans nécessité de le déclarer ;
 - Les kits de vaccination sont utilisables ou peuvent être donnés jusqu'à leur date de péremption ;
 - Des commandes du vaccin COMIRNATY® Omicron XBB.1.5 de Pfizer sont possibles auprès de : bestellungen@alloga.ch.
- Vendredi 5 juillet 2024 : Dernier délai pour inscrire les doses administrées lors du 2^e trimestre 2024, via VacMe (facture trimestrielle) ;
- Mercredi 31 juillet 2024 : Dernier délai pour indiquer des corrections éventuelles depuis le début de la campagne de vaccination (1^{er} janvier 2021) jusqu'au terme de la convention (30 juin 2024) via VacMe (facture globale).

En vous remerciant vivement de votre engagement, nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.



Barbara Grützmacher
Médecin cantonale
Pour le Service du médecin cantonal

Ambroise Ecoffey
Gestion des partenaires
Office de la santé du canton de Berne